

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2024)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Une politique de sécurité durable  
**Autor:** Amherd, Viola

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Viola Amherd est cheffe du DDPS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## *Editorial*

### **Une politique de sécurité durable**

**Viola Amherd**

Présidente de la Confédération, Cheffe du Département de la défense, de la protection de la population et des sports

**E**n Suisse, l'orientation de la politique de sécurité et de certains de ses instruments, notamment de l'armée et de la protection de la population, donne lieu à des débats animés, voire passionnés. C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Une mauvaise, car le déclencheur de ces réflexions est un changement profond de la situation sécuritaire en Europe à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. En revanche, le fait que le débat public dépasse désormais les cercles de spécialistes est une bonne chose.

Ainsi, nous pourrons développer ensemble notre politique de sécurité pour protéger la Suisse de manière complète et efficace contre les menaces et les dangers prévisibles, en ménageant les ressources disponibles. Ces discussions lui donneront une large légitimité au sein de notre pays et lui permettront d'être mieux respectée, comprise et acceptée à l'étranger.

Afin de contribuer aux débats, j'ai décidé de mettre sur pied une commission d'étude sur la politique de sécurité. Elle se compose d'une vingtaine de personnes issues de différentes parties de la société, notamment des milieux scientifiques, économiques et politiques, et inclut les six groupes parlementaires. Placée sous la direction de Valentin Vogt, ancien président de l'Union patronale suisse, la commission doit donner des impulsions à la politique de sécurité – un peu comme la commission Brunner en son temps, laquelle avait été mise sur pied en 1996 par le conseiller fédéral Adolf Ogi afin de tenir compte du changement d'époque qui avait suivi la fin de la guerre froide.

### **Une politique de sécurité plus globale**

Entretemps, la définition de la politique de sécurité s'est élargie, car les menaces et les dangers sont devenus aussi variés que les moyens par lesquels nous les écartons ou les maîtrisons. Avec l'invasion russe, il pourrait être tentant de réduire la sûreté extérieure à une tâche essentiellement

militaire – comme c'était le cas avant 1989. Or la guerre en Ukraine met justement en évidence le large éventail de moyens employés lors de conflits hybrides, allant de la désinformation aux attaques conventionnelles impliquant des chars et des missiles, en passant par les cyberattaques et les actes de sabotage. De nouvelles menaces peuvent également toucher la Suisse en sa qualité de pays interconnecté et dépendant du commerce, comme l'ont montré les cyberattaques de l'été 2023. En outre, les dangers naturels ne connaissent pas de frontières et découlent souvent de phénomènes climatiques mondiaux.

L'armée demeure le principal élément de défense contre une attaque armée. Ses capacités font l'objet d'un développement constant. Cependant, la diversification des moyens d'attaque exige une réponse tout aussi globale et une collaboration étroite entre les domaines militaires et civils. Des efforts sont nécessaires pour renforcer la cyberprotection et la résistance aux crises de la société et des infrastructures critiques. Par exemple, la gestion de crise est en cours de réorganisation à la Confédération afin de pouvoir lancer des alertes de manière plus précoce, d'uniformiser les processus et de mieux impliquer les cantons et les tiers.

Toutes ces prestations doivent être coordonnées, notamment parce que les différents moyens concernés – service de renseignement, armée, protection de la population, police, autorités douanières, politique étrangère, politique économique, communication – relèvent de plusieurs échelons, à savoir de la Confédération, des cantons et des communes. La collaboration est bien rodée, mais elle doit toujours être réexaminée, améliorée et adaptée à la situation.

Sur le plan de la sécurité, la nouvelle situation en Europe met en évidence qu'il est nécessaire d'agir dans deux domaines en particulier : notre propre capacité de défense et la coopération internationale, que nous devons développer de façon substantielle. Nous avons

déjà commencé à améliorer le premier point avant 2022 – notamment en décidant de renouveler la défense aérienne –, mais nous devons accélérer nos efforts. La coopération internationale est une réalité depuis de nombreuses années déjà : la collaboration avec l'étranger dans le domaine de l'armement va de soi, l'instruction dans des pays partenaires est indispensable, et la participation à des engagements de promotion militaire de la paix dans des zones de crise est bien huilée. Nous acquérons un immense savoir-faire en détachant du personnel dans des institutions et en prenant part à des exercices et à des groupes de travail internationaux, qui travaillent par exemple sur des thèmes liés au domaine cyber et aux nouvelles technologies.

### **Renforcement nécessaire de la coopération internationale**

Jusqu'à présent, nous n'avons toutefois que trop peu mis à profit le potentiel de la coopération et des échanges pour renforcer notre sécurité et notre capacité de défense. Nous nous imposons aussi nous-mêmes des restrictions qui découlent de notre système de milice. Nous devons réfléchir à la manière de rendre les avantages de la coopération accessibles non seulement au personnel professionnel, mais aussi à l'armée dans son ensemble. En effet, certaines capacités essentielles ne peuvent être développées et entretenues qu'à travers les échanges internationaux. Sans compter que les exercices à l'étranger permettent de ménager la population et les infrastructures en Suisse.

Au sein du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), d'autres instruments de politique de sécurité peuvent aussi profiter d'une coopération internationale accrue. La détection des menaces par notre service de renseignement dépend des échanges d'informations avec les services d'Etats partenaires. La protection de la population peut bénéficier d'une participation au mécanisme de protection civile de l'Union européenne afin de se préparer à des événements et de mieux les maîtriser. D'autres possibilités concernent la résilience, les systèmes d'alarme et de communication, l'instruction, les exercices, les interventions et le rétablissement consécutif à des événements.

Le développement et la prolifération de systèmes d'armes de plus en plus performants montrent également qu'un petit Etat ne peut pas se protéger efficacement contre toutes les menaces, notamment contre les missiles balistiques et les drones. L'initiative *European Sky Shield* réunit plusieurs Etats, tout d'abord pour acquérir des systèmes de défense aérienne de façon plus économique, puis pour mettre à profit la coopération internationale afin d'améliorer l'instruction, l'entretien et aussi, à certaines conditions, la défense. Comme pour l'avion de combat F35, l'idée est la suivante : des systèmes identiques ou interopérables permettent des effets d'apprentissage et facilitent considérablement la coopération dans le cadre de l'instruction et, si nécessaire, des engagements. Nous nous ferions du tort à nous-mêmes si nous décidions d'y renoncer.

Nous voulons renforcer la coopération dans les domaines où elle sert notre sécurité et où nous pouvons nous-mêmes apporter une contribution. La neutralité autorise toute forme de collaboration qui ne comporte pas d'obligation de défense commune, que ce soit par des accords juridiques ou des contraintes matérielles. L'interopérabilité, qui se fonde sur des normes, des procédures, une terminologie, des techniques et des systèmes communs, nous permet de coopérer avec d'autres armées, mais elle ne nous y contraint pas.

En sa qualité d'Etat neutre, la Suisse entend pouvoir se défendre elle-même. Mais dans certaines situations et selon l'adversaire, une telle approche ne pourrait pas être couronnée de succès. Il est donc dans l'intérêt de la Suisse de se préparer à un tel scénario en conservant l'option de pouvoir se défendre avec l'aide d'autres Etats – car si nous étions attaqués, la neutralité cesserait de s'appliquer. La perspective d'une telle coopération face à une situation d'urgence ne saurait remplacer le renforcement pressant et impératif de notre propre capacité de défense, mais elle constitue dans ce contexte un complément indispensable. Vouloir à tout prix faire cavalier seul pour une question de principe serait une grave négligence.

La mise en place, au sein du DDPS, du Secrétariat d'Etat à la politique de sécurité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est une réponse organisationnelle à la définition plus large de la sécurité que nous connaissons aujourd'hui, à la nécessité de coordonner les différents instruments de la politique de sécurité ainsi que les domaines civils et militaires, et à l'impératif de piloter la coopération internationale renforcée.

### **Notre image à l'étranger : Un élément important de notre sécurité**

A certains égards, notre sécurité dépend de nos partenaires européens et nord-américains. Compte tenu de sa situation géographique, la Suisse profite de la capacité de l'OTAN à se défendre et à tenir les conflits à distance du cœur de l'Europe. Dans certaines situations, nous avons besoin, très concrètement, des capacités et du soutien d'un partenaire fort, par exemple lorsque nous devons évacuer nos compatriotes de régions en crise.

De même, notre industrie de l'armement dépend clairement de l'étranger. Pour que nous ne soyons pas entièrement tributaires des importations et que nous puissions maintenir une certaine base technologique et industrielle de sécurité, elle doit rester compétitive et pouvoir exporter une partie de ses produits. Si notre politique en matière de réexportation du matériel de guerre est perçue comme trop restrictive, cela sape la fiabilité de la Suisse en tant que fournisseur et affaiblit ainsi notre industrie et donc notre sécurité.

Cependant, la coopération requiert toujours la volonté et la confiance des deux parties. Dans ce cadre, la promotion civile et militaire de la paix est d'une importance centrale. Nous œuvrons pour la stabilité dans des régions en guerre ou en crise et montrons ainsi à nos partenaires

internationaux que nous ne voulons pas seulement profiter de la communauté internationale, mais que nous avons aussi le désir et la capacité d'apporter notre contribution. Cet engagement est apprécié par toutes les parties, notamment dans les Balkans occidentaux, où nous nous impliquons de façon substantielle depuis de nombreuses années.

Dans le même temps, nous devons avoir conscience que la position que la Suisse adopte face à la guerre en Ukraine est d'une importance cruciale. Notre attitude et nos actions sont suivies avec attention à l'étranger et influent sur la volonté des Etats, de l'OTAN et de l'Union européenne de coopérer avec nous. La compréhension à l'égard du « particularisme helvétique » a diminué. On attend désormais de la Suisse qu'elle reconnaîsse elle aussi que les temps ont changé et qu'elle se comporte en conséquence. Nos partenaires apprécient nos forces et nos contributions, notamment dans le domaine de l'aide humanitaire. Ils s'attendent toutefois à ce que la Suisse fasse preuve d'une solidarité durable envers l'Ukraine, victime d'une guerre d'agression.

Malgré toutes ses particularités, la Suisse est un pays profondément européen en ce qui concerne les valeurs fondamentales, uni à ses partenaires du continent par un engagement en faveur de la démocratie, de la liberté, de l'Etat de droit, des droits de l'homme et du droit

international. Ces valeurs sont au cœur du soutien à l'Ukraine. Si la Suisse est perçue comme égoïste ou repliée sur elle-même, elle risque de ne pas pouvoir compter sur le soutien de ses partenaires au moment où elle en aura besoin.

### **La politique de sécurité : Une démarche collective**

La politique de sécurité a pour tâche de déterminer, sur la base d'une analyse régulière, la meilleure façon de prévenir les menaces et les dangers et de s'en protéger. La Suisse, avec son système fédéral, sa démocratie directe et son gouvernement collégial, ne saurait adopter une approche *top-down*. L'inclusion véritable de différents partenaires pour qu'ils puissent façonnner la sécurité de notre pays ne constitue donc pas seulement une nécessité objective, mais aussi une obligation démocratique. Elle se traduit par exemple par la mise en place de la commission d'étude sur la politique de sécurité, qui commencera à contribuer aux débats en 2024.

Le moment est venu de reconnaître les changements historiques qui affectent la situation sécuritaire, de prendre au sérieux la manière dont la Suisse est perçue à l'étranger, de remettre en question nos positions actuelles et, si nécessaire, de les réorienter.

V. A.

**MARDI  
28 MAI 2024**

FER GENEVE  
14H00 - 19H00

ENTREE LIBRE  
SUR INSCRIPTION



**USMG**  
Union des sociétés  
militaires genevoises

AVEC LE SOUTIEN DE LA

**Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève**

**forum  
sécurité**  **24  
genève**

**Assistez aux conférences  
exclusives du**

**Commandant de Corps Thomas Süssli**  
**Chef de l'Armée**

**ainsi que de**

**André Duvillard**  
**Ancien Délégué du Réseau national de sécurité**

**accompagnés d'intervenants militaires, politiques  
et économiques de portée internationale.**

**Après-midi ponctuée par une table ronde et un  
apéritif de réseautage avec les intervenants.**

**Informations  
& inscriptions**

**[www.usmg.ch/fs24](http://www.usmg.ch/fs24)**